



#### Barème TTC d'honoraires des Ventes

PROGRAMMES NEUFS

PRIX DIRECT PROMOTEUR

VENTE ANCIEN :

Pour Stationnements (parking, box, garage) : 1 500 € T.T.C Minimum

| Prix net vendeur         | Honoraires |
|--------------------------|------------|
| jusqu'à 100 000 €        | 9 %        |
| De 100 001 € à 200 000 € | 8 %        |
| De 200 001 € à 300 000 € | 7 %        |
| De 300 001 € à 500 000 € | 6 %        |
| 500 001 € et plus        | 5 %        |

#### Barème TTC d'honoraires des Locations

LOCATION HABITATION

Mise en Location : 10 €/m<sup>2</sup> (Pour le Bailleur et Pour le Locataire)

Etat des Lieux : 3 €/m<sup>2</sup> (Pour le Bailleur et pour le Locataire)

Honoraires d'entremise et négociation : 150 € TTC

LOCATIONS AUTRES

Visites, constitution dossier, rédaction bail : 9 % TTC du loyer annuel hors charge, charge bailleur et charge preneur

Etat des Lieux : 3€ TTC/m<sup>2</sup>, charge bailleur et charge preneur

AUTRES PRESTATIONS

Avis de Valeur : 120 € T.T.C\*

(\*) TVA : Taux en vigueur 20 %